

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 16 (1924)
Heft: 1

Artikel: Les fâcheuses conséquences de la réduction des heures de travail dans l'industrie horlogère
Autor: GrosPierre, Achille
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-383485>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que de 35.000 personnes. *En trois ans, la réduction fut donc de 5000 personnes, tandis que le trafic augmentait constamment.* L'effectif du personnel est non seulement inférieur à celui de 1920, mais encore inférieur au personnel occupé en 1913; cette réduction est même inférieure de 3000 personnes sur l'effectif de 1913, et cela malgré qu'il faille transporter les mêmes quantités de voyageurs et de marchandises, comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut. Il est particulièrement intéressant de remarquer que la durée maximale du travail était en 1913 de 11 heures. La plus grande partie du personnel travaillait effectivement 11 heures. Dans les exploitations de chemins de fer privées, la durée du travail atteignait même 12 heures exactement appliquées. Nonobstant cela, la forte diminution du personnel peut être prouvée. Cette diminution de personnel est encore plus forte dans les exploitations privées. C'est ainsi que les chemins de fer rhétiens occupaient en 1913 1656 personnes et en automne 1923, encore 800 en chiffres ronds. L'électrification de la ligne n'est cause que pour une faible part de cette diminution. La plus grande partie est due à des changements dans l'administration.

On pourrait multiplier ces exemples en citant d'autres compagnies de chemins de fer. Mais, ces chiffres suffisent à démontrer que la diminution de la durée du travail dans les exploitations de chemins de fer n'exigea pas plus de personnel et partant pas d'augmentation de dépenses. *Au contraire, le personnel a été fortement réduit là où le trafic est devenu aussi important qu'avant la guerre.* Ces constatations ont d'autant plus de valeur que dans le trafic la possibilité d'influencer favorablement le travail par une augmentation de son intensité, comme c'est le cas pour la production de marchandises en général, parce que ce service dépend de facteurs qui ne peuvent être influencés ni par l'administration ni par le personnel.

Une autre conséquence heureuse de la réduction de la durée du travail fut la *diminution du nombre des accidents*, fait constaté officiellement au Conseil national en juin de cette année par le chef du Département des postes et chemins de fer. Ce fait réjouissant s'explique uniquement par ce que le personnel peut, grâce à la diminution de la durée du travail, se reposer mieux de son service exténuant.

On peut dire sans exagérer que l'introduction d'une durée réduite du travail fut un succès non seulement pour le personnel, mais encore pour l'administration.



Les fâcheuses conséquences de la réduction des heures de travail dans l'industrie horlogère

Par Achille GrosPierre.

L'argumentation du monde patronal contre la réduction des heures de travail est pour le moins ridicule. C'est peut-être sa force, que dis-je, c'est sa seule force.

Pour justifier toute la réaction, puisqu'il ne tue plus, le ridicule devient une puissance à laquelle on peut s'adresser, paraît-il.

Voyons donc les conséquences redoutables dont l'industrie de la montre a fait de si fâcheuses expériences.

En 30 ans, la durée du temps de travail dans l'industrie horlogère a passé de 66 heures à 48 heures par semaine. Diminuée d'une heure le samedi, on quittait le soir à 6 heures. Il semblait à ce moment-là déjà que la loi constituait une erreur économique importante.

Quand de 6, la loi imposa la fermeture à 5 heures, on parlait de prendre le travail à domicile pour combler les pertes qui résulteraient fatalement de cette

faute nouvelle. La journée de 10 heures souleva, on s'en souvient, l'indignation du monde patronal. A l'introduction du samedi après-midi libre dans l'industrie horlogère, on vit des patrons angoissés, des ouvriers inquiets et le monde s'agiter en face de ces folies, et la semaine de 48 heures qui suivit donna lieu à des luttes considérables et finalement fut adoptée à la fin de la guerre comme une chose que la classe ouvrière avait bien gagnée en supportant toutes les souffrances dont tant de nouveaux riches étaient nés.

Voyons maintenant les conséquences désastreuses que la production enregistra à la suite de ces diminutions scandaleuses du temps de travail.

Années et heures de travail hebdomadaires	Nombre des montres et mouvements finis
1893: 65 heures	4,191,002
1903: 60 heures	7,393,385
1913: 55 et 58 heures	13,815,727
1918: 55 heures	15,395,542
1919: 55 et 48 heures	16,865,132
1920: 48 heures et crise	13,729,872
1922: 48 heures et crise	9,569,802
1923: 48 heures, 3 ^{me} trimestre	9,632,084

Cette diminution des produits s'explique naturellement par la crise économique qui a tant fait souffrir l'industrie horlogère. Mais, par contre, elle n'a aucun rapport avec la réduction des heures de travail. Il suffit, pour s'en rendre compte, de consulter les effectifs des ouvriers chômeurs durant 1920. Il était pour l'industrie horlogère et la bijouterie de 14,574 et pour 1921 de 33,514, et en 1922 c'est à peine si l'on comptait 28,000 personnes travaillant à l'industrie horlogère et la bijouterie, alors qu'en 1918 on en comptait 46,475.

Où donc ces messieurs peuvent-ils aller chercher les arguments si osés contre la semaine de 48 heures dans l'industrie horlogère. Les statistiques indiquent clairement, sans hésitation, qu'à chaque réduction du temps de travail a succédé une augmentation de production.

Certes, entre 65 heures en 1893 et 48 heures en 1919 de durée hebdomadaire, il y a une diminution de 17 heures.

Mais entre 4 millions de montres en 1893 et 16 millions en 1919 il y en a 12 en plus pour la production.

Il est permis de poser la question après cet examen rapide: Messieurs les patrons, si vous êtes de bonne foi, veuillez expliquer ce que vous voulez, puisque la production, loin d'avoir souffert de la réduction du temps de travail, a augmenté considérablement? Et vous, ouvriers, croyez-vous faire une meilleure année en travaillant plus longtemps pour moins produire?

Non, le ridicule ne tue plus, sans cela, personne ne discuterait de la semaine de 48 heures et de sa prolongation.



La défense des huit heures

Les actions de masse

Par Paul Perrin, conseiller national.

Depuis que nous avons su abandonner la phraséologie de guerre pour reprendre le travail syndical pratique et éducatif, on parle beaucoup moins dans les milieux des ouvriers des actions de masse et de l'action directe.

La notion de ces deux termes n'a du reste jamais été clairement exprimée par ceux même qui s'en servaient le plus dans leurs discours. Je laisserai de côté